

L'écho de Dampmart

Votre magazine d'informations municipales de Dampmart

dampmart.fr    ville_dampmart



2023 DÉBUTE EN TRÈS HAUT DÉBIT

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE ENFIN À DAMPMART !

N° 115
FEV
2023



AXA Assurance
LAGNY-SUR-MARNE

Marie Clerc

12 Rue Saint Laurent
77400 Lagny-sur-Marne
01 64 30 05 83

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS
LIBRE-SERVICE 7j/7 de 8h à 21h
Direct producteur

Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits et légumes de saison en barquettes ou à l'unité



13, rue de Château
77400 DAMPMART



Un large choix de
montures optiques
et **solaires.**
Spécialiste
Progressifs,
Lentilles



☎ 09 83 97 39 00
4 rue Lamartine - Intermarché
Saint Thibault des Vignes

Optic STV

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE

M. Poirot

27, rue des Salvatres
77400 THORIGNY-SUR-MARNE



Travaux
avec Garantie Décennale

OUVERTURE D'UN
SHOWROOM

43 av. de Claye à Thorigny-sur-Marne



Tél. : **01 64 30 54 17**

- **TRAITEMENT DE CHARPENTE - ISOLATION**
- **TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOÏTURE**
- **GOUTTIÈRE :**
"ZINC, PVC & ALU"
- **RAVALEMENT**
& PEINTURE



www.couverture-poirot.fr



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT,
D'EAU POTABLE, DE VOIRIE
ET DE MISE EN CONFORMITÉ
D'ASSAINISSEMENT



SIÈGE SOCIAL
76 Rue Viollet Le Duc
94214 LA VARENNE cedex
Tél : 01.48.83.36.57
limousine94@lalimousine.fr



AGENCE TRAVAUX
9 Rue Saint Blandin
77700 BAILLY ROMAINVILLIERS
Tél : 01.60.43.02.27
limousine94@lalimousine.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

Vous souhaitez apparaître
dans L'Écho de Dampmart ?

Contactez Madame Carmen BISMUTH

☎ 06 24 35 12 99

✉ carmen.bismuth@orange.fr



C'EST PARTI POUR LE **TRÈS HAUT DÉBIT** À DAMPMART !

Nous l'attendions avec impatience, SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE a enfin terminé le déploiement de la fibre optique dans la commune de Dampmart.

DÈS LE 6 FÉVRIER 2023, VOUS POUVEZ CHOISIR L'OPÉRATEUR DE VOTRE CHOIX

Si les opérateurs peuvent entamer leurs démarches commerciales auprès des habitants qui auront le choix parmi toutes les offres proposées actuellement sur le marché, certains annoncent des délais d'installation plus ou moins longs, nous vous conseillons de bien comparer les différentes offres.

Découvrez les opérateurs de services présents sur le territoire

SEM@FIBRE77, en charge du réseau très haut débit de Seine-et-Marne Numérique pour les particuliers, vous propose de retrouver l'ensemble des opérateurs présents sur son réseau et tester votre éligibilité sur son site :

xpfibre.com/seine-et-marne-semafibre77



Vie locale

École maternelle Blanchet, un projet d'agrandissement ambitieux	6
Pourquoi les tarifs de la cantine évoluent cette année ?	8
Recrudescence des cambriolages, la municipalité attentive	10
La Maison médicale a ouvert ses portes	11
La cloche de l'église a retrouvé son clocher.....	12
En bref... Les dernières actualités en quelques lignes	13

Actions sociale - Solidarité

Une semaine bleue tout en couleurs	14
La Maison France Services vous accompagne dans vos démarches	15
Un fond de solidarité logement pour faire face à la flambée des prix de l'énergie	16
Ça peut m'être utile	17

Économie d'énergie

Choc énergétique, un impact maîtrisé pour 2022, des incertitudes pour 2023	18
Éclairage public, couper ou ne pas couper ?	20
Marne et Gondoire vous accompagne dans la rénovation énergétique	22

Environnement

Le centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes à nouveau ouvert !	23
SIETREM : Une nouvelle identité pour mieux communiquer	23

Urbanisme

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)	24
--	----

Culture & Loisirs

En bref... Les dernières actualités culturelles à Dampmart	26
Parlons culture.....	27
Les rendez-vous de la bibliothèque	27

Vie associative

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES Une association impliquée !	28
BOXE FRANÇAISE Les finales du championnat d'Ile-de-France de Savate Boxe Française à Dampmart	30
COMPAGNIE D'ARC Un programme toujours très ambitieux	31
MULTI-CLUB Encore merci !	32
JSD. BASKET-BALL Bravo les filles	32
CLUB SANTÉ & VITALITÉ Bien-être, santé et conditions physiques au menu du club	33

Infos +

À quoi ressemblera l'Ile-de-France en 2040 ?	34
État civil	35
Infos mairie	35



Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

L'édito

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

Depuis trois ans, pandémie et confinements à répétition, crise économique et guerre impensable en Europe, mettent à mal notre moral, nos projets et l'unité nationale. **Trois années de restrictions et de frustrations !** Durant toute cette période, ne vous ont été proposées que règles de privation, inflation galopante et crise énergétique sans précédent. Malgré cela, la résilience de tous nous permet d'avancer, et je remercie une fois encore l'engagement des élus, la mobilisation sans faille des agents municipaux et bien entendu l'ensemble de la population pour avoir écouté et respecté les consignes de la commune sans jamais vous plaindre. Vous avez été remarquables, **je suis fier et heureux d'être votre Maire.**

Si l'État, la Région, le Département, Marne et Gondoire et bien entendu la commune de Dampmart se sont tous mobilisés pour subvenir aux urgences par des aides logistiques et financières conséquentes, **tout cela a un prix qu'il faut aujourd'hui payer.** Nous subissons actuellement des retards dans tous les domaines, plus particulièrement sur la réalisation des projets indispensables à l'évolution de notre commune. Soyons réalistes, le mandat a réellement débuté que depuis cet été. **Cela veut dire qu'ils nous restent trois ans pour réaliser nos engagements et nos projets. Le**

tout dans un environnement économique détestable et incertain ! Je vous promets que le Conseil municipal restera mobilisé et que nous ferons tout pour limiter les effets en nous concentrant sur l'essentiel pour répondre à nos obligations. À savoir, une fiscalité de la commune contenue, le projet d'agrandissement de notre école maternelle Blanchet et la construction d'une salle polyvalente si la situation le permet. Le projet du nouveau lotissement rue de Bourdin " Le Clos des fontaines " démarré en 2022 complètera l'offre de logements neufs très attendue à Dampmart.

La crise énergétique permet une prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux, mais elle impacte lourdement l'ensemble de la population avec des factures qui ne cessent de grimper. **Les communes subissent la même peine !** Heureusement, la municipalité de Dampmart a pris depuis longtemps des mesures qui

permettent aujourd'hui de limiter les dégâts. En quelques années, notre consommation d'énergie est passée de 330kwh à 180kwh par habitant. **Nous continuerons nos efforts pour limiter les répercussions fiscales.**

L'UNION FAIT LA FORCE !

Une relation intercommunale privilégiée entre Dampmart, Thorigny, Carnetin et Pomponne **nous permet d'être entendu et de nous projeter réellement dans l'avenir.** Cette cohésion jamais connue jusqu'à présent a été essentielle pour obtenir une attention particulière du Département sur notre projet d'installation d'un nouveau collège au nord de la Marne. Je remercie nos Conseillers départementaux pour leurs actions ou plutôt pour le lobbying auprès du président et ses services. Ce n'est pas encore gagné, mais nous n'avons jamais été aussi près de l'obtenir définitivement, avec en prime, la mutation du lycée Perdonnet en lycée polyvalent. Merci également au président de Marne et Gondoire pour son soutien sans faille.

La livraison fin 2022 de la Maison médicale a été la bonne nouvelle du dernier trimestre. Malgré les retards de chantier dus à la pandémie et à la découverte de mauvaises surprises sur les fondations du bâtiment, je sais que cet établissement deviendra rapidement un pôle médical indispensable pour rattraper notre manque de services en soins à Dampmart et répondre aux enjeux territoriaux de santé publique.

La sécurité de tous est également une priorité. Là encore, l'entente intercommunale a joué pleinement son rôle. La création d'une police pluricommunale au sein de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire permettra de faire bénéficier Dampmart d'un agent ASVP supplémentaire dès janvier. À cette bonne nouvelle, s'ajoute un projet d'installation de **8 caméras de surveillance** dans notre commune, un projet ficelé qui n'attend plus que le feu vert administratif.

Vous l'avez compris, la situation est tendue mais pas désespérée. La mobilisation de chacun autour d'une union forte et constructive est un bon présage pour notre avenir. Je fais le vœu que cette nouvelle année apporte à tous l'espoir d'une paix retrouvée, d'une prise de conscience environnementale pérenne, d'une société apaisée et unie. **Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.**



Le Conseil municipal restera mobilisé et nous ferons tout pour limiter les effets de la crise en nous concentrant sur l'essentiel pour répondre à nos obligations.



ÉCOLE MATERNELLE BLANCHET, UN PROJET D'AGRANDISSEMENT AMBITIEUX

Afin d'accompagner le développement de son territoire et accueillir de nouveaux enfants au sein de ses équipements scolaires, la municipalité de Dampmart lance un projet ambitieux d'extension de l'école maternelle Blanchet.

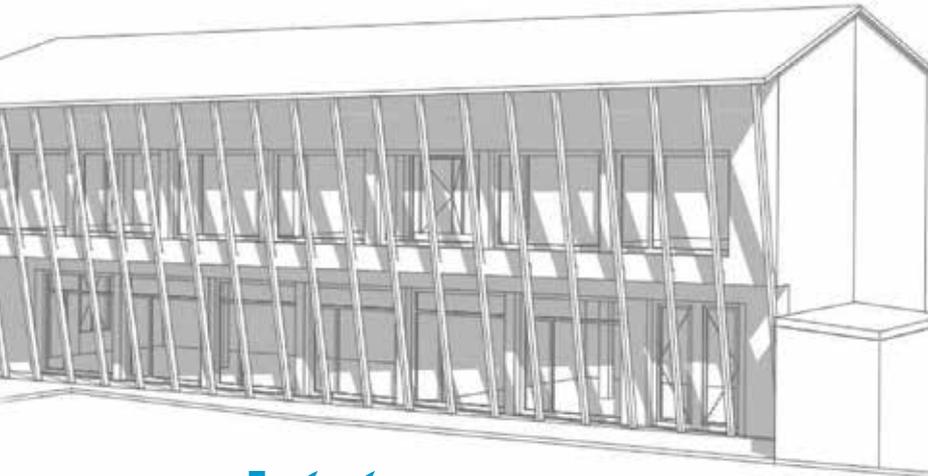
Aujourd'hui, l'habitat rural est un des enjeux majeurs permettant de répondre aux évolutions des objectifs des franciliens qui sont de plus en plus nombreux à privilégier le choix d'un meilleur cadre de vie. Notre commune étant attractive, sa population va augmenter et rajeunir. Les estimations laissent entrevoir un nombre d'écoliers en augmentation régulière. Par conséquent, Dampmart se doit de développer ses qualités d'espaces et d'équipements publics pour répondre à ces évolutions.

UN PROJET DEPUIS LONGTEMPS DANS LES CARTONS

L'équipe municipale de la dernière mandature avait déjà commencé à identifier les besoins des écoles dont nous avons la charge au regard des projets de nouveaux logements prévus à Dampmart. Si la capacité d'accueil de l'école primaire "Les Vallières" est largement suffisante, celle de l'école maternelle "Blanchet" atteint bientôt ses limites. Hélas, en 2020 la pandémie a mis en veille cette étude. Toutefois, ce retard n'a pas généré de conséquences fâcheuses puisque les projets de nouveaux logements ont été eux aussi retardés.

OBJECTIF 2025

Si les projections d'évolution démographique des prochaines années à Dampmart ne remettent pas en cause la capacité d'accueil de l'école Blanchet, la livraison fin 2025 du nouveau lotissement «Le Clos des fontaines» dans la ZAC



La première mission d'une commune, c'est de pouvoir accueillir tous les élèves. Si la tâche n'est pas facile au regard des restrictions budgétaires imposées par la situation économique, la municipalité de Dampmart ne manquera pas à ses obligations.

Aude ZAFOUR

Maire Adjoint à la politique petite enfance, enfance et jeunesse

des Cordonniers verra s'installer de nouvelles familles avec des enfants en âge d'être inscrits en maternelle. Pour éviter une saturation et nous permettre d'accueillir tous les enfants, la municipalité, en concertation avec tous ses partenaires, vient de boucler son projet d'agrandissement de l'école Blanchet qui sera livré pour la rentrée 2025.

UN INVESTISSEMENT DE 2,5 MILLIONS D'EUROS POUR NOS ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS

Pour faire face aux besoins futurs, une enveloppe budgétaire de 2,5 millions d'euros a été débloquée afin de permettre la construction d'un nouveau bâtiment qui pourra accueillir trois salles de classe supplémentaires ainsi qu'une salle dédiée au périscolaire. Mais notre projet ne s'arrête pas là puisque nous prévoyons de créer également un réfectoire au sein de l'école maternelle et proposer enfin un service de restauration scolaire sur place, ce qui évitera à l'avenir aux élèves de devoir se déplacer vers le groupe scolaire "Les Vallières" pour déjeuner à la cantine le midi. Ce projet ambitieux est validé, les conventions sont signées, le budget est adopté, le planning des travaux est calé. Bien entendu, nous vous tiendrons informés de son évolution et des contraintes jusqu'à la livraison du chantier prévu à la rentrée 2025 par voie d'affichage public et dans les écoles, dans le magazine municipal, notre site internet et nos réseaux sociaux.



OBJECTIF 2025

3 SALLES DE CLASSE SUPPLÉMENTAIRES



1 SALLE POUR LE PÉRISCOLAIRE



1 RÉFECTOIRE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

POURQUOI LES TARIFS DE LA CANTINE ÉVOLUENT CETTE ANNÉE ?



Les élus de Dampmart ont toujours cherché à maîtriser les tarifs de la cantine qui sont restés inchangés depuis plus de 10 ans à 4,25 € par repas.

La pandémie en 2020 et le contexte économique actuel obligent la municipalité à quelques évolutions.

Différents événements concourant à l'augmentation substantielle du coût de ce service ont eu lieu ces dernières années :

- **La Loi EGALIM 2018** instaurant une obligation d'incorporer 20 % d'aliments bio dans les repas avec application à compter de janvier 2022. Dampmart a décidé de mettre en application ce principe depuis 2019.
- **L'externalisation du service de la cantine** : fin 2019, choix lié à la difficulté de gérer le personnel de cantine ayant généré durant plusieurs mois de nombreux dysfonctionnements.
- **Le coût exceptionnel lié à la COVID en 2020 et 2021** pris en charge par la commune qui a témoigné ainsi de sa forte volonté de maintenir les écoles ouvertes durant la pandémie.
- **La nouvelle augmentation contractuelle de notre prestataire ELIOR pour 2022 liée à l'évolution de l'inflation** : 5.19 %, conséquence de l'augmentation du coût des matières premières, du carburant, du coût du personnel.

En 2022, alors que les communes ont subi une suite d'évènements affectant leurs finances (voir contexte de l'évolution des communes) il est apparu indispensable de réviser les tarifs afin de limiter la dérive les coûts de la cantine et de pratiquer des tarifs à la fois plus proches du coût réel et plus justes.

Les commissions scolaire et finances, après un travail de concertation, ont décidé l'application d'un quotient familial avec pour base à la fois le revenu fiscal et le revenu social de chaque foyer. Il a semblé légitime de baisser les tarifs pour les revenus les plus bas et de les augmenter pour les revenus les plus élevés.

Cette décision a été prise dans un contexte de suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers, les 20% restant ayant vu leur taxe d'habitation réduite de deux tiers en 2022 avant suppression définitive en 2023.

LES NOUVEAUX TARIFS APPLIQUÉS À COMPTER DE SEPTEMBRE 2022

CAT	Coefficient	Tarifs
1	- 450 €	2,95 €
2	de 451 à 550 €	3,35 €
3	de 551 à 700 €	3,65 €
4	de 701 à 900 €	4,05 €
5	de 901 à 1 150 €	4,45 €
6	de 1 151 à 1 450 €	4,85 €
7	de 1 451 à 1 800 €	5,25 €
8	de 1 801 à 2 200 €	5,70 €
9	+ de 2 200 €	6,10 €
HC	Tarif fixe	6,30 €
PAI		2,00 €

L'augmentation des tarifs concerne environ 73% des familles, **27% d'entre elles bénéficiant d'une baisse**. Le gain envisagé est donc d'environ 30 K€ par an et représente 5% de l'autofinancement annuel de la commune. **Il réduit d'environ un quart le coût à la charge de la commune.**



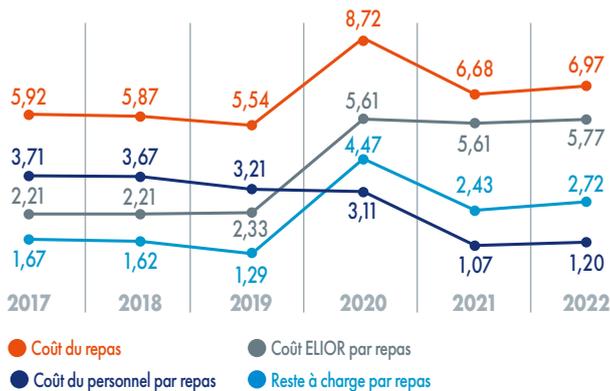
ÉVOLUTION DU COÛT DIRECT GLOBAL À LA CHARGE DE LA COMMUNE



● Coût du repas ● Reste à charge de la commune Tarif du repas considéré : 4.25 €

- Augmentation 2020 lié à l'impact à la fois du COVID et de l'externalisation du service de la cantine.
- Projection d'augmentation 2022 faite avec simulation du maintien du tarif forfaitaire sur l'année liée à la hausse des tarifs du prestataire (inflation).

ÉVOLUTION DU COÛT DIRECT PAR REPAS



Le coût global est d'environ 10 € par repas.

Détail de la composition du coût du service de cantine :

Coûts directs

- Elior : repas +service : 5,77 € pour les élémentaires et 5,36 € pour les maternelles.
- Personnel communal : surveillance de 2 heures (11h30 à 13h30).

Coûts indirects

- Amortissement des bâtiments.
- Chauffage.
- Électricité.
- Eau.
- Entretien.
- Personnel d'encadrement, de gestion de la facturation...

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉVOLUTION DES FINANCES DES COMMUNES

- Baisse de la DGF :
 - 164 € par habitant en 2012
 - 111 € par habitant en 2021. Elle représentait 22% % de nos recettes de fonctionnement en 2012, elle représente 11,9% en 2021.
- Réforme de la taxe d'habitation 2018 : Suppression du levier de réperçusion de l'évolution des charges sur nos recettes fiscales à un moment fortement impacté par l'inflation.
- Augmentation du coût de l'énergie
- Augmentation du point d'indice de la fonction publique à compter du 1^{er} juillet 2022. **Impact : +25 K€ en 2022**, soit 5% de notre excédent net de fonctionnement.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT DE DAMPMART



● Recettes de fonctionnement ● Dépenses de fonctionnement ● Excédent de fonctionnement brut



RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES, LA MUNICIPALITÉ ATTENTIVE

Lors de la séance du Conseil municipal de Dampmart du 16 novembre dernier, **les élus ont débattu sur la recrudescence des cambriolages constatée dans notre commune ces dernières semaines.**

Tout d'abord, nous tenons à exprimer tout notre soutien aux victimes qui, pour certaines, subissent un traumatisme psychologique parfois plus sévère que la perte matériel.

Le commissariat de police de Lagny-sur-Marne a bien entendu été alerté, toutefois il est important de noter que le manque de moyens et d'effectifs ne permet pas aux patrouilles de couvrir efficacement l'ensemble du territoire 24/24h, notre commune n'étant pas non plus dans une zone prioritaire contrairement à des quartiers beaucoup plus sensibles.

8 caméras de surveillance et un agent ASVP supplémentaire à Dampmart

Pour renforcer notre sécurité, la municipalité prévoit le déploiement de 8 caméras de surveillance qui seront installées sur des points stratégiques de la commune. Le projet de l'équipe municipale est bouclé, les partenariats territoriaux sont conclus, le budget est défini, il ne manque plus que le feu vert administratif pour lancer la phase d'opération définitive. Nous espérons que ce retour administratif soit rapidement entre nos mains.

Ce quadrillage vidéo sera complété par l'arrivée d'un agent supplémentaire dans notre service de Police municipale en ce début 2023, une augmentation de l'effectif rendue possible par le travail en commun des communes de Marne et Gondoire qui se sont entendues pour créer une police d'agglomération.

Contre les cambriolages, les bons réflexes

La sécurité est une affaire de tous ! Les recommandations sont toujours nécessaires, alors pensez à bien fermer vos portes, volets, portail... sans oublier vos véhicules en prenant bien soin de ne laisser aucun objet de valeur.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage ou tout autre délit, n'hésitez pas à contacter la mairie pour nous permettre de les notifier afin d'optimiser les actions de sécurité à venir. Nos services municipaux vous accueillent également pour vous orienter vers des structures de soutien psychologique et vous accompagnent dans vos démarches administratives.

Avec l'extinction de l'éclairage public, doit-on craindre pour sa sécurité ?

La réduction ou l'extinction de l'éclairage public pour lutter contre l'augmentation du prix de l'électricité se généralise dans les communes, et avec elle, un sentiment d'insécurité.

Mais a-t-on raison de redouter une multiplication des agressions et cambriolages ?

En France, les chiffres recensés par les compagnies d'assurance et la gendarmerie tendent plutôt à démontrer le contraire puisque 99% des délits et méfaits nocturnes auraient lieu dans des rues parfaitement éclairées et 80% des cambriolages auraient lieu le jour. La majorité des cambriolages est faite quand les gens ne sont pas à leur domicile selon la gendarmerie qui rajoute que les voleurs

ont besoin d'un minimum de lumière pour opérer et sans éclairage public, ils doivent se balader avec une lampe torche facilement repérable par les forces de l'ordre ou le voisinage.

Depuis 2017, et même bien avant, certaines villes éteignent les lampadaires pour des raisons écologiques et économiques. Si l'obscurité ne rassure pas les habitants, les autorités assurent que ce "sentiment d'insécurité" est invalidé par les faits. Selon les dernières études, depuis 2017 il n'a pas été constaté de hausse de la délinquance, encore moins de la criminalité, durant les périodes d'extinction de l'éclairage public dans les communes concernées (entre 1h et 5h du matin en général).



LA MAISON MÉDICALE A OUVERT SES PORTES

Nous l'attendions depuis longtemps, mais la pandémie et les retards de travaux suite à la découverte de défauts sur les fondations ont sérieusement retardé le chantier.

Depuis le 2 novembre 2022, notre Maison médicale est enfin accessible à tous.

Nous vous l'avions expliqué dans le dernier numéro du magazine municipal "L'écho de Dampmart n°114", ce ne fut pas une mince affaire. Mais aujourd'hui nous sommes fiers d'annoncer que notre Maison médicale est enfin accessible aux patients. Si l'ensemble des professionnels de la santé ne sont pas encore tous installés, la fin définitive des travaux en janvier nous permettra de lancer un grand appel d'offres auprès de l'ensemble de la profession. L'installation de la pharmacie a également pris du retard. Notre diplôme en pharmacie a déjà obtenu toutes les autorisations légales pour pouvoir exercer à Dampmart, la livraison des locaux prochainement lui permettra de s'installer avec une ouverture de l'officine prévue fin février.

Priorité aux médecins généralistes sans patientèle

Les médecins généralistes sont une denrée rare que nous devons avant tout convaincre en leur permettant une installation sans délai. C'est pour cette raison que nous avons attendu la fin définitive du chantier pour lancer un appel d'offres. Nous faisons également le choix délibéré de ne pas avoir

recours à des transferts de médecins du territoire qui pourraient voir leur propre patientèle les suivre. Nous privilégions donc la création de véritables postes de médecins généralistes pour une offre de services de santé renouvelée.

Un enjeu territorial de santé publique

L'accès des habitants aux différents services, que ce soit à l'échelle communale ou territoriale, peut parfois être difficile. Notre éloignement des grands centres urbains peut même provoquer de graves fractures quand il s'agit d'accéder à des prestations vitales comme la santé. C'est donc en partenariat étroit avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire que nous avons travaillé sur ce projet qui répondra aux besoins de notre commune mais également de notre territoire. Intégralement financé par Marne et Gondoire à hauteur de 1,6 millions d'euros, cette structure unique permettra de renforcer l'offre médicale du territoire et faciliter l'accès aux soins pour tous.

LES PROFESSIONNELS INSTALLÉS À CE JOUR

DIÉTÉTICIENNE

CHAAF Barbara

✉ barbaraschaaf.dieteticienne@gmail.com

ÉNERGÉTICIENNE

PILI Camille

✉ camillepili7@gmail.com

ÉTIOPATHE

NAVARETTE Floriane

✉ floriane.navarette@gmail.com

HYPNOTHÉRAPEUTE

JOLY Chystelle

✉ chystellejoly@gmail.com

INFIRMIÈRE

BRUNET

✉ mumu.brunet@gmail.com

KINÉSITHÉRAPEUTES

ADAM Céline

CHEVALIER Éric

GAUTHIER Guillaume

OSMAN Zaid

NEKILY Quentin

REZLEROVA Éva

RINGWALD Bénédicte

✉ eric.chevalier@gmail.com

☎ 01 64 30 45 45

ORTHOPHONISTE

RAULT Mariam

✉ mariam.orthophoniste@gmail.com

OSTÉOPATHE

CAUPIN Kévin

✉ caupin.osteopathe@gmail.com

SOPHROLOGUE

WEKELM Sandrine

✉ jaimelasophro@gmail.com



MAISON MÉDICALE

38 rue du Chemin de Fer
77400 DAMPMART



BONJOUR !

Vous ne m'aviez jamais vu avant les journées du patrimoine des 17 et 18 septembre 2022, pourtant, **vous me connaissez tous très bien !**

J'ai vu le jour en 1641 et ai été bénite par Monseigneur Robert Barre sous le nom de **BERNARDE**. Mon Parrain fut Bernard Pottier de Gesvres et ma Marraine, sa femme, Charlotte de Vieux pont. Je pèse 1,2 tonne et, depuis cette date je sonne dans le clocher de Dampmart les heures, les baptêmes, communions, mariages, enterrements, fêtes...

Jusqu'à la révolution de 1789, avec 3 « copines », nous étions donc 4 à carillonner. Mais, à cette date mes 3 « copines » ont été descendues et cassées ! Je ne sais pas pourquoi mais moi j'ai eu la chance d'être épargnée et je suis restée bien seule dans le clocher.

Bien plus tard, sont venues m'accompagner deux nouvelles cloches : **Pauline et Nicole.**

En 2022, je commençais à prendre de l'âge et il a été nécessaire de me refaire une beauté, de me réparer, pour que je puisse continuer à battre à la volée dans le clocher en restant entière et juste. Je suis donc partie du côté de Chollet dans l'entreprise Bodet où l'on a pu me rendre de nouveau jolie et me redonner mon son d'origine : **un ré # !**

Voilà pourquoi vous avez pu faire ma connaissance les 17 et 18 septembre. J'ai de nouveau été bénie le samedi 17 par le prêtre Alain Gambart qui a eu l'extrême gentillesse de bien vouloir se déplacer à Dampmart pour moi, une si vieille Dame !

Etant née avant la révolution je fais maintenant partie des « monuments historiques » car nous sommes peu dans mon cas en France à avoir été épargnées par cette période. Remontée dans mon clocher remis en parfait état par l'entreprise Bodet depuis la fin septembre, **vous pouvez de nouveau m'entendre carillonner chaque jour.**



en bref...



3 septembre 2022

Forum des associations

Comme chaque année, un public nombreux a répondu présent ce samedi 3 septembre lors de ce rendez-vous incontournable de la rentrée, l'occasion de venir partager un moment convivial, de repérer de nouvelles activités, de rencontrer les bénévoles, de découvrir toute la richesse du tissu associatif dampmartois, d'effectuer des inscriptions ou des renouvellements... chacun y trouve son compte..

11 septembre 2022

Une édition 2022 réussie du Festival des Belles Anciennes

Vous avez été encore nombreux à partager ce rassemblement devenu incontournable dans la région. Depuis 2018, la scène au centre des exposants permet de créer une sorte de petit campus où



tout le monde peut se retrouver autour d'un verre ou une assiette et profiter des concerts et des exposants, un franc succès ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle édition à la rentrée prochaine avec l'association À LA RECHERCHE DES AUTOS PERDUES.

11 novembre 2022

Traditions et recueillement

Cette journée commémore l'Armistice de la Première Guerre mondiale, signée le 11 novembre 1918 dans un wagon arrêté dans la forêt de Compiègne. Après quatre ans de lutte, ce traité met fin aux combats, reconnaît la victoire des Alliés et la défaite des Allemands. Une tradition respectée à Dampmart qui se déroule en musique devant le monument aux morts sur la place de l'église.



3 et 4 décembre 2022

Vif succès pour le marché de Noël 2022

Merci à tous ! C'est le message de toute l'équipe de bénévoles qui organise chaque année le traditionnel marché de Noël au profit du Téléthon. Avec de nouveaux exposants en compléments des habitués, les bénévoles ont réussi à faire venir les Dampmartoises et Dampmartois dans la salle municipale de la rue Gambetta qui accueillait l'évènement pendant deux jours. Ils tiennent à remercier tout particulièrement Chrystelle qui, devenue Bretonne dans le courant de l'année, n'a pas hésité à revenir pour participer à cette nouvelle édition ! La générosité de tous a permis de verser la jolie somme de 2 247€ auprès de la coordination Nord 77 de AF Téléthon. Nous remercions M. Hadrien Ghomi, notre député, pour sa visite accompagnée de notre maire, Laurent Delpech. L'équipe de bénévoles tient également à remercier le personnel communal et la municipalité pour la mise à disposition des locaux, la livraison du matériel, les affiches... sans oublier évidemment tous les visiteurs qui ont trouvé sur place de quoi gâter familles

et enfants à l'approche de Noël. Nous vous donnons rendez-vous en 2023 les 9 et 10 décembre pour aller encore plus loin dans cette aventure ! En attendant nous vous souhaitons une merveilleuse année 2023.



9 décembre 2022

Un nouveau Food-truck à Dampmart les vendredis soirs



On est fou de joie à l'idée de vous annoncer qu'un tout nouveau Food-truck et ses délicieux burgers fait maison, a élu domicile sur la place de l'église à Dampmart. Vous pouvez déguster leurs spécialités tous les vendredis à partir de 18h. Retrouvez la carte des menus de FOU D'BURGERS sur leur page Facebook et sur Instagram.



UNE SEMAINE BLEUE TOUT EN COULEURS

Elle s'est déroulée durant la semaine du 03 au 08 octobre dernier.

Mise en place chaque jour de la semaine, pour toutes personnes âgées de plus de 65 ans désirant rencontrer d'autres personnes et « s'essayer » gratuitement, l'espace de quelques heures à des travaux ou à des sports qu'elles n'ont pas l'habitude d'effectuer.

Ainsi ont été proposés des ateliers de broderie, patchwork, art floral, travaux manuels, boxe, peinture et promenade douce.

Les personnes qui se sont rendues à ces différents ateliers ont toutes été ravies de ce qu'elles ont pu réaliser ou apprendre, dans la joie et la bonne humeur, le plaisir de se retrouver pour pouvoir accomplir un objet, une balade ou autre...

Simplement, nous déplorons que si peu de personnes soient intéressées par ces ateliers.

Peu de personnes nouvelles, et même, le grand vide en ce qui concerne le sport, la boxe par exemple qui n'a trouvé aucun « sénior » intéressé par ce sport. Pourtant Michel, notre professeur de boxe se faisait une joie de pouvoir montrer à chacun comment se déroulait un combat, les techniques de ce sport.

Nous tenons à remercier vivement les personnes qui se sont investies à fond dans ces différents ateliers, y passant durant la semaine beaucoup



de leur temps, le tout bénévolement, avec énormément de gentillesse et de patience. Un grand merci donc à Eveline Mercier, Michel Piris, Mireille et Marc Delacherie (malheureusement bien malade n'a pas pu tenir son atelier peinture) et Pierre Rogge. Nous remercions également Sandra, ani-



matrice à la Détente qui a pu nous amener quelques personnes fort intéressées à presque tous les ateliers.

Peut-être aurons-nous le plaisir de pouvoir réitérer cette semaine bleue l'année prochaine si plus de « séniors » sont concernés et en exprimant l'envie de participer.

LA MAISON FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Ouverte à tous, la Maison France Services est un lieu dans lequel les habitants sont **accompagnés dans leurs démarches administratives** : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit, etc.

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de services au public articule **présence humaine et outils numériques.**



PRÉFECTURE / ÉTAT

Déclarer, consulter, constituer et obtenir :

- ✓ Pré-enregistrement d'une demande de carte d'identité, d'un passeport
- ✓ Certificat d'immatriculation, permis de conduire, cession de véhicule, etc.
- ✓ Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)
- ✓ Demande de logement social, déclaration d'impôts
- ✓ Payer ses impôts / une amende

SOCIAL / SANTÉ

- ✓ Créer, accéder à votre espace personnel en ligne sur le site de la CPAM, ameli.fr
- ✓ Signaler un changement, consulter vos remboursements, obtenir une attestation de droits ou de paiement, vous informer
- ✓ Carte vitale, carte européenne d'assurance maladie
- ✓ CMU-C, simulation de demande
- ✓ Aide à la consultation du dossier
- ✓ Demande de compensation du handicap

RETRAITE

- ✓ Préparer votre dossier de retraite : reconstitution de carrière, simulation, etc.
- ✓ Faire votre demande de retraite
- ✓ Obtenir un relevé de carrière, une attestation de paiement

FAMILLE

- ✓ Créer et accéder à votre espace personnel en ligne sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ Signaler un changement, déclarer des ressources, simuler et faire une demande d'allocations
- ✓ Vérifier la constitution des dossiers et prendre un rendez-vous avec un conseiller

AUTRES

- ✓ Aide à la compréhension d'un courrier, d'un dossier administratif
- ✓ Aide à la constitution d'un dossier administratif

MAISON FRANCE SERVICES

5 avenue du Stade - 77400 Lagny-sur-Marne

 01 71 58 19 85

 france.services@marneetgondoire.fr

Accueil sur rendez-vous uniquement :

Les lundis, mardis, mercredis
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Les jeudis de 13h30 à 17h30

Les vendredis de 9h30 à 12h30



UN FOND DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR FAIRE FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

À l'approche de l'hiver et avec l'augmentation constante du coût de l'énergie, **le Département se mobilise pour aider les ménages les plus en difficulté** lorsqu'il s'agit de payer les factures d'eau, de téléphone ou encore d'électricité.

Depuis décembre 2020, le Département a mis en place le « FSL énergie, eau, téléphone » dans le cadre du dispositif du Fonds de Solidarité Logement (FSL). À ce titre,

Le Département peut accorder des subventions aux ménages rencontrant des difficultés pour payer leurs factures d'électricité, de téléphone, de gaz, de fioul, d'eau ou de pétrole. **Les aides interviennent pour le paiement des factures en cours** (électricité uniquement) **ou des impayés** (électricité, eau, téléphone).

Une aide directement versée au fournisseur d'énergie

Pour en bénéficier, le ménage doit résider en Seine-et-Marne, disposer de revenus modestes et être abonné individuellement à un fournisseur. La facture à acquitter doit dater de moins d'un an et le distributeur ne doit pas avoir constaté de fraude. Ainsi, les aides peuvent

aller jusqu'à **900 €** maximum pour les factures d'énergie, **700 €** pour les factures d'eau et **100 €** pour les factures de téléphone.

Comment en faire la demande ?

Différents organismes et interlocuteurs sont chargés de prendre en compte les demandes. Vous pouvez contacter :

- ✓ La Maison Départementale de Solidarité (MDS) de Lagny-sur Marne,
- ✓ Le service social de votre bailleur,
- ✓ Les associations d'insertion par le logement.

Qui finance le FSL ?

Le FSL est financé par le Département de Seine-et-Marne, la Caisse d'Allocations Familiales, les Communes, les bailleurs sociaux, EDF, ENGIE, la régie de Mitry-Mory, Orange, et certains distributeurs d'eau (Veolia, la Lyonnaise des eaux et la SAUR).



CELA PEUT M'ÊTRE UTILE...

Un certain nombre d'organismes sont susceptibles d'apporter une aide aux citoyens qui rencontrent des difficultés, passagères ou durables, dans de nombreux domaines. **Mais quels sont ces organismes, comment les contacter ?**

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est au cœur de l'aide et de l'action sociale de la commune. C'est un point d'accueil de proximité, susceptible de répondre aux préoccupations des familles d'instruire les dossiers d'aide sociale ou d'orienter le demandeur vers des structures plus adaptées. Une aide peut être apportée pour les dossiers administratifs numérisés.

Mairie de Dampmart
7 rue du Château

☎ 01 64 30 59 75

77 MDS Maison Départementale des Solidarités

La MDS apporte un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap.

15 boulevard Maréchal Gallieni
77400 Lagny-sur-Marne

🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf mardi et jeudi après-midi).

Accès aux droits, RSA, insertion, accompagnement social

☎ 01 64 12 68 40

PMI / Petite enfance - APA

☎ 01 64 12 66 20



Pôle Autonomie Territorial (ex CLIC)

Le PAT est le guichet de proximité de la MDPH. Ils ont également des services d'évaluation, d'accompagnement des personnes âgées. Il aide à la constitution de dossiers MDPH, APA, aide sociale, caisses de retraite, téléassistance... Il évalue les besoins des retraités et élabore un plan d'aide à mettre en place assurant un suivi personnalisé. Il assure la coordination des différents professionnels de l'autonomie. Il développe des actions collectives de prévention et d'information : atelier mémoire, gym douce, conférences sur divers thèmes, action de soutien aux aidants (café des aidants, formation...)

125 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77400 Lagny-sur-Marne

🕒 Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 60 31 52 80

✉ accueil@pat-lagny.fr



Dispositif d'Appui à la Coordination

Le DAC vient en aide aux personnes dont l'état de santé nécessite d'être accompagné par des professionnels de santé. Il apporte son soutien dans l'amélioration des conditions de vie au domicile des personnes qu'il accompagne. Il intervient sans différence d'âge, de pathologie, ou de handicap, et apporte son expertise dans les situations complexes notamment en soins palliatifs et gériatrie. L'intervention de l'équipe ne nécessite aucune participation financière.

125 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77400 Lagny-sur-Marne

☎ 01 83 61 62 00

✉ contact@dac77nord.fr



Maison Départementale des Personnes Handicapées

La MDPH accompagne au quotidien les personnes handicapées dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge et leur situation.

16 rue de l'Aluminium
77543 Savigny-Le-Temple Cedex

☎ 01 64 19 11 40

CHOC ÉNERGÉTIQUE, UN IMPACT MAÎTRISÉ EN 2022, DES INCERTITUDES POUR 2023

Il n'aura échappé à personne que la question énergétique s'est durement imposée à tous ou presque. Les collectivités, les entreprises, les particuliers doivent parfois faire des choix difficiles afin de **limiter l'impact de la forte hausse des prix de l'énergie.**

Cependant, nous ne sommes pas tous impactés de la même façon. En effet, les collectivités ont dû quitter les tarifs réglementés pour passer par des fournisseurs d'énergie. Et en fonction du fournisseur choisi, de la façon dont il achète l'énergie (plutôt sur le court terme, ou sur le long terme) l'impact sur la facture n'est pas le même.

■ DES CHOIX BÉNÉFIQUES AUJOURD'HUI

Ainsi, Dampmart s'en sort plutôt bien, nous avons choisi le SDESM, qui avait fait le choix de s'approvisionner globalement sur le long terme, garantissant ainsi une certaine stabilité des prix.

La hausse des prix s'étale ainsi sur plusieurs mois, voire plusieurs années. La contrepartie, c'est que lorsque les prix baisseront, on gardera des prix plus élevés pendant plusieurs mois, plusieurs années. Prenons tout de même les bonnes nouvelles quand il y en a.

De plus, hasard des méandres de l'administration, notre dossier gaz avait été perdu, et nous sommes donc restés sur le marché réglementé du gaz, ne subissant ainsi aucune hausse du coût du gaz. Nous aurons donc une hausse de 15 % du prix du gaz en février 2023, puis sans doute une autre hausse du prix du gaz lorsque nous sortirons des tarifs réglementés en juillet 2023.

Nous sommes donc restés relativement à l'écart de cette tourmente en 2022, et nous resterons un peu protégés en 2023, car lorsque nous quitterons les tarifs réglementés l'hiver 2023 sera passé.



**Ramenée à chaque habitant,
la consommation d'énergie
de la ville est passée de
330 kWh
à 180 kWh !**

■ CE N'EST PAS UNE RAISON POUR RESTER INACTIF, NOUS NE L'AVONS JAMAIS ÉTÉ !

Grossièrement, notre consommation d'énergie se répartit en trois grosses catégories. Un tiers pour l'éclairage public, un tiers pour le gaz, un tiers pour l'électricité de nos bâtiments.

Pour l'éclairage public, nous avons commencé sa rénovation en 2010. La stratégie choisie est de baisser le niveau d'éclairage de 40 % à 50 % de 22h à 6h du matin, de couper en nuit profonde (23h à 5h du matin) là où c'est possible, de ne pas augmenter les flux lumineux (ou de les baisser en utilisant des lampes ayant une bonne optique dont tout le flux lumineux est dirigé vers le sol).

Cette stratégie est maintenant en place sur 80 % de la ville, et nous en serons à 90 % dans les prochains mois.

La consommation d'énergie est ainsi passée de 260 MWh en 2008 à 127 MWh en 2022. Cette année, nous avons remplacé 34 luminaires (sur les 400 points que compte la ville) par des luminaires LED. Nous avons décidé d'en remplacer 25 de plus avant la fin de l'année.

La consommation d'éclairage public a ainsi baissé de 7 % par rapport à 2021 et la facture baisse de 10 % (en euros constants).

Pour le gaz, nous y travaillons aussi depuis des années, nous isolons, rénovons, gérons au mieux l'énergie de nos bâtiments. La consommation de gaz est ainsi passée de 690 MWh en 2008 à 320 MWh en 2022. Entre-temps, nous avons un groupe scolaire en plus, les horaires d'occupation se sont élargis pour faire face à l'augmentation de notre population.

L'année dernière, nous avons changé quatre grandes fenêtres (10 m² par fenêtre) à l'école Blanchet, isolé le mur le la façade ouest du bâtiment donnant sur la rue Blanchet, mais aussi travaillé à une bonne gestion des ventilations de l'école. Nous avons aussi baissé les consignes de température d'un degré dès février 2022. La consommation a ainsi baissé de 15 % (l'hiver clément n'y est pas pour rien) sur l'ensemble de la ville et une facture gaz qui baisse de 17 % en euros constants pour s'établir à 27 000 €

Pour ce qui est de la consommation de nos bâtiments, il n'est pas simple d'agir. En dehors de Moisy et des Algécos de Gambetta qui sont chauffés électriquement, la consommation électrique est essentiellement une consommation d'usage (éclairage, eau chaude, informatique, auxiliaires de chauffage ventilation).

■ NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN BAISSÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Ainsi de 2008 à 2022, cette consommation est passée de 200 MWh à 172 MWh, n'oublions pas le groupe scolaire les Vallières qui est venu ajouter 35 MWh dans ce total. Nous avons décidé d'accélérer le passage à des éclairages LED dans nos écoles, mais aussi de cesser d'utiliser les Algécos de Gambetta en hiver. Ainsi la consommation est passée de 174 à 172 MWh.

Ramenée à chaque habitant, la consommation d'énergie de la ville est passée de 330 kWh/hab à 180 kWh/hab.



N'ARRÊTONS PAS NOS EFFORTS

Comme nous venons de le voir, l'année 2022 se termine sur une baisse sensible de notre consommation d'énergie qui passe globalement de 1 200 MWh en 2008 à 620 MWh en 2022 (690 en 2021), **une facture globale en baisse sensible d'environ 10 000 € cette année.**

Bien évidemment, nous poursuivrons nos efforts en 2023, les discussions sur les investissements à faire sont en cours. D'ores et déjà, nous avons acté le remplacement de 4 fenêtres supplémentaires à l'école Blanchet, nous avons baissé les consignes de température à 19° dans tous nos bâtiments, et nous poursuivons le remplacement des luminaires dans les écoles, les chaufferies ont été isolées.

Une discussion peut être engagée sur l'utilité de garder tout ou partie des rues de Dampmart éclairées en nuit profonde (23h à 5h du matin). Nous y reviendrons.

L'année 2023 s'ouvre devant nous. Elle peut nous réserver des surprises, nous restons vigilants et prêts à nous adapter à une brutale augmentation du prix des énergies...

ÉCLAIRAGE PUBLIC, COUPER OU NE PAS COUPER ?

Le débat est maintenant public, **la forte augmentation du prix de l'énergie** a poussé de nombreuses communes à couper l'éclairage public pendant une partie de la nuit.



Il n'est pas envisagé de couper l'éclairage public sur l'ensemble de la ville, mais le débat reste ouvert.

Pierre CHOFFARDET

Maire Adjoint aux travaux et développement durable

La contrainte n'est pas seulement économique, elle est aussi écologique, ainsi, la consommation d'énergie produit différents polluants, que ce soient des déchets nucléaires, des gaz à effet de serre ou des particules fines, suivant la façon dont est produite l'électricité. L'éclairage public perturbe aussi la faune et la flore, et crée une pollution dite lumineuse qui nous cache le ciel étoilé. **Mais l'éclairage public, c'est aussi et surtout, un confort et une sécurité pour les piétons !**

QU'EN EST-IL À DAMPMART ?

Revenons un peu en arrière, car notre réflexion sur l'éclairage public a débuté en 2010 et nous avons déjà intégré l'ensemble de ces problèmes. La consommation d'énergie primaire dédiée à l'éclairage public représentait environ 50 % de notre consommation totale et 30 % du coût énergétique de la commune. L'installation était vieille, et les normes contraignantes concernant l'efficacité allaient nous imposer de remplacer 40 % de nos luminaires.

Nous avons alors pris plusieurs décisions :

- ✓ Garder les flux lumineux existant
- ✓ Installer des luminaires dont le flux lumineux est exclusivement dirigé vers le sol
- ✓ Mettre en place un système de réduction des flux lumineux en nuit profonde, lorsque le trafic routier et piéton diminue fortement (de 22 h à 6 h du matin).

Le choix du type de luminaire s'est alors porté sur des luminaires de type Philips Sélénium à la technologie Sodium haute pression (lumière orangée) plutôt que des luminaires LED. En effet les luminaires LED, bien qu'ayant une consommation un peu plus faible, n'étaient pas à un niveau de fiabilité suffisant et surtout, coûtaient 3 fois plus cher. Nous avons équipé des armoires d'éclairage public de réducteurs de puissance. La partie Est de Dampmart a globalement été rénovée.



Nous avons complété ce dispositif en coupant de 23h à 5h du matin là où nous pouvions le faire, c'est-à-dire aux bords de Marne (7 luminaires), en sortie de Dampmart par la rue Clément Brevard (7 luminaires), sur la place du général Leclerc (5 luminaires), sur le parking Blanchet (4 luminaires). Le parking des Vallières et celui de Gambetta sont coupés lorsque les bâtiments sont inoccupés. D'autres doivent suivre, en fonction de la rénovation de la rue dans le clos-richard (5 luminaires).

Notons aussi qu'aucune étude ne montre une réduction de la sécurité des biens et des personnes lorsque l'éclairage public est coupé.

→ Voir article page 10

Globalement, cela représente moins de 2 000 € par an d'économie sur notre facture annuelle de 20 000 €, c'est certes mieux que la réduction de puissance, mais le faible gain ne semble pas justifier une coupure totale de l'éclairage public. À cela, il faut ajouter que l'allumage/extinction fatigue les luminaires et réduit la durée de vie des lampes.

Au final, dans les conditions actuelles, il n'est donc pas envisagé de couper l'éclairage public sur l'ensemble de la

ville, mais le débat reste ouvert. Le prix de l'énergie et l'acceptabilité d'une telle mesure sont deux éléments qui pèsent très lourdement au sein du débat. Régulièrement, nous sommes contactés par des Dampmartois qui manifestent leur agacement face à une coupure de l'éclairage public là où c'est fait, et d'autres qui nous demandent de couper toute la ville...

2023 qui s'ouvre devant nous peut nous contraindre à revoir rapidement notre positionnement, les incertitudes sur le prix de l'électricité ne sont pas levées...

ET ENSUITE, ON COUPE OU ON NE COUPE PAS ?

Le gain apporté par le système actuel (réduction de puissance en nuit profonde de 22h à 6h du matin, et coupure de 23h à 5h du matin sur une petite partie de la ville est de 35 %. **Quel serait le gain apporté par une coupure totale de l'éclairage public ?**

Il ne paraît pas possible de couper de 23h à 5h du matin, mais plutôt de minuit à 5h du matin. Dans ce cas, l'économie réalisée serait de 45 %.

SCHÉMA D'IMPLANTATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE DAMPMART



MARNE ET GONDOIRE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Marne et Gondoire Agglo,
l'intercommunalité
engagée dans la
transition énergétique !

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'engage dans la transition écologique, notamment via la mise en place d'outils stratégiques et de planification comme le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) approuvé le 15 mars 2021 ou encore le Contrat de Transition Écologique (CTE) signé en février 2020 et qui affichent comme objectifs à l'horizon 2030 :

- ✓ Réduction de **-35%** de la consommation d'énergie finale par habitant
- ✓ Réduction de **-36%** des émissions de GES par habitant
- ✓ Réduction de **-14%** de la consommation d'énergie finale
- ✓ Réduction de **-20%** des émissions de GES

Pour le secteur tertiaire :

- ✓ Réduction de **-6%** des émissions de GES
- ✓ Réduction de **-5%** de la consommation d'énergie finale

Le diagnostic du PCAET dresse un constat sans appel concernant le lien entre le bâti, ses usages et la transition écologique, **une importante consommation d'énergie**, l'habitat est le premier secteur consommateur d'énergie en Marne et Gondoire avec 801 GWh/an,

soit 37,3% de la consommation d'énergie totale du territoire. Le tertiaire est aussi un secteur très énergivore avec 497 GWh/an soit 23,3% de la consommation d'énergie en 2015. D'importantes émissions de gaz à effet de serre : le résidentiel émet 87 000 teq CO2 soit 27% des émissions du territoire.

Il s'agit principalement du CO2 avec la combustion de ressources fossiles pour produire de la chaleur et chauffer les bâtiments. Au niveau du tertiaire, les émissions se chiffrent à 27 000 teq CO2 soit 8% des émissions du territoire. Ces émissions servent à chauffer des bâtiments comme pour le résidentiel (combustion qui relâche du CO2).

ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT

Une des actions du CTE consiste à mettre en oeuvre un service pour accompagner les habitants dans leur transition écologique et énergétique. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement, met en place le SURE (Service Unique de Rénovation Énergétique), une assistance gratuite et personnalisée à destination des particuliers et professionnels.

Il a pour mission l'accueil, l'information et le conseil tout au long du projet de rénovation. Il fournit les informations techniques, financières, fiscales, et réglementaires nécessaires à l'élaboration de votre projet de rénovation.

Ce service en faveur de la transition écologique concerne plus particulièrement les propriétaires occupants des maisons individuelles mais aussi les copropriétés, propriétaires bailleurs, locataires, entreprises du bâtiment, le petit tertiaire (locaux de - 1000 m²) et les collectivités du territoire.

Un(e) conseiller(e) formé(e) en maîtrise de l'énergie ainsi qu'un réseau de professionnels et d'acteurs locaux se mobilisent tout au long de votre parcours pour vous accompagner vers un logement / local plus économe et performant en matière d'énergie :

- ✓ Aide à la formulation de travaux
- ✓ Aide à la recherche d'entreprises
- ✓ Analyse des devis
- ✓ Éléments fournis pour le suivi de chantier
- ✓ Suivi post travaux

Pour bénéficier gratuitement de ce nouveau service lancé le 1^{er} septembre 2021, prenez rendez-vous directement avec votre conseiller(e) énergie. Les rendez-vous durent en moyenne de 30 minutes à 1 heure et se déroulent en mairie de Thorigny-sur-Marne aux horaires d'ouverture au public.

Renseignements et prise de rdv

☎ 01 60 07 89 19

✉ sure@marneetgondoire.fr

🌐 www.marneetgondoire.fr



LE CENTRE DE TRI DE SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES À NOUVEAU OUVERT !

Une attention toute particulière a été portée au renforcement de la sécurité incendie de cet équipement de dernière génération. Des innovations à la pointe de la technologie seront intégrées au process permettant de bénéficier d'un outil ultra performant, moderne et automatisé pour une qualité de tri optimale.

Ce nouveau centre de tri permettra de se conformer à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit d'étendre progressivement les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique sur l'ensemble du territoire avant 2022. À noter que cette installation automatisée est dotée de plusieurs trieurs optiques qui permettront d'améliorer la qualité du tri et les conditions de travail du personnel.

NOUVEAU : Un parcours de visite pédagogique

Un circuit de visite pédagogique permet aux visiteurs d'en apprendre davantage sur le recyclage des emballages et papiers à travers de nombreux outils ludiques, pédagogiques et modernes (tablettes numériques, jeux interactifs, panneaux d'exposition...). Le public bénéficie d'une expérience encore plus immersive que sur la première version du centre de tri, avec une vue directe sur les équipements et la cabine de tri.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR MIEUX COMMUNIQUER

Afin de mieux véhiculer ses valeurs et pour être en adéquation avec sa politique dynamique et innovante, le SIETREM a souhaité faire évoluer son identité visuelle.

Ainsi, un nouveau logo et une charte graphique ont été conçus. Christian ROBACHE, Président du SIETREM et son équipe ont le plaisir de vous le présenter.

Construit autour d'une typographie moderne et impactante, ce nouveau logo met à l'honneur l'éco-responsabilité du syndicat et son implication dans l'économie circulaire à travers deux symboles puissants : la feuille et le cercle vertueux. Ce nouveau logo ainsi que la charte graphique revisitée seront intégrés au fil du temps sur tous les outils de communication et sur la signalétique du syndicat.



MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 16 novembre 2022,
le Conseil Municipal de Dampmart
a approuvé la modification simplifiée n° 1
de son Plan Local d'Urbanisme.



1. LIMITER LA HAUTEUR À 30 M, POUR LES ANTENNES RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Seul le secteur Nb est concerné par cette modification qui regroupe des espaces naturels situés au-delà de l'aqueduc et ponctuellement bâtis.

Cette première modification du PLU a pour objet de répondre à l'obligation d'assurer un taux de couverture du territoire national par le réseau de téléphonie mobile dit 4G.

Actuellement dans le secteur Nb, la hauteur des équipements d'intérêt collectif et services public est limitée à 12m. La modification consiste à permettre d'implanter une antenne relais comprenant un mât de hauteur maximale de 30 m.

2. MISE À JOUR DES DONNÉES CONCERNANT LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Cette deuxième modification est importante et concerne la problématique de l'aléa retrait-gonflement des argiles, dorénavant classé moyen à fort.

En conséquence le règlement est mis à jour en cohérence avec l'évolution de la carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles qui est désormais moyen à fort sur la commune (contre faible à fort précédemment).

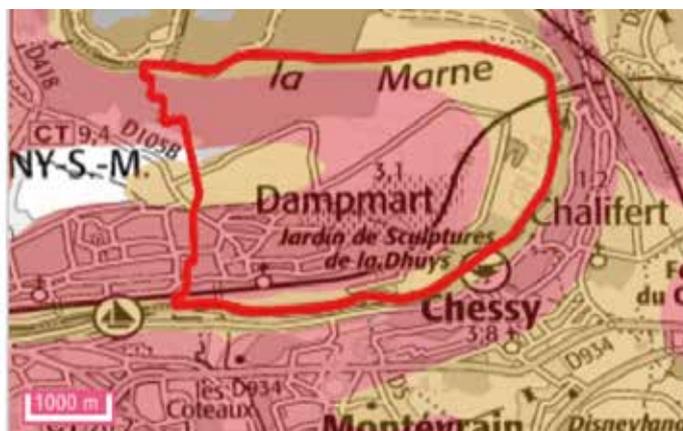
Dans les zones UB, 1AU et 2AU, l'article 1 est modifié comme suit :

Protections, risques et nuisances : Cette zone est localement concernée par le retrait gonflement des argiles – aléa faible moyen à fort. Il

importe au constructeur de prendre toutes dispositions pour assurer la stabilité des constructions, installations ou autres formes d'utilisation du sol autorisées.

Dans les zones A et N, l'article 1 est modifié comme suit :

« Protections, risques et nuisances : La zone ... est couverte par le risque retrait gonflement des argiles – aléas faible moyen. Il importe au constructeur de prendre toutes dispositions pour assurer la stabilité des constructions, installations ou autres formes d'utilisation du sol autorisées. »



Exposition forte Exposition moyen Exposition faible



CONTENU DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Le dossier de modification simplifiée contient les pièces suivantes lesquelles s'ajoutent ou se substituent aux pièces figurant dans le P.L.U., dont la révision générale a été approuvée le 21 décembre 2021 :

1. L'arrêté du 8 juin 2022 prescrivant l'engagement d'une procédure de modification simplifiée du P.L.U.
2. Une notice explicative et un additif au rapport de présentation,
3. L'extrait du règlement (zone N),
4. Le plan de zonage au 1/3000ème,
5. La décision de la MRAE au titre du cas/cas.

Les pièces inchangées (Rapport de présentation, P.A.D.D., O.A.P., annexes et pièces administratives) ne sont pas constitutives du dossier modification simplifiée n° 1 du PLU. Ces pièces demeurent consultables sur le site géoportail de l'urbanisme.

Par ailleurs, deux plaquettes d'informations concernant l'aléa retrait-gonflement des argiles sont ajoutées en annexe du PLU afin d'informer les habitants :

- ✓ Le retrait-gonflement des argiles
- ✓ Comment prévenir les désordres dans l'habitat individuel ?
- ✓ Sécheresse et construction sur sol argileux : réduire les dommages.

3. AJOUT D'UN ESPACE BOISÉ CLASSÉ

La dernière modification vise à protéger en un Espace Boisé Classé (E.B.C.), les boqueteaux de plaine à l'Est de la forêt domaniale des Vallières (notamment au lieu-dit de la Fontaine au Berger), conformément aux orientations du SRCE.

Des compléments sont apportés à la trame E.B.C. afin d'être en cohérence avec le Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O.) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Cette modification répond à une demande du Préfet de Seine-et-Marne en date du 18 février 2022 dans le cadre du contrôle de légalité de la révision du PLU et des observations de la Direction Départementale des Territoires du 23 août 2022.

Les boqueteaux de plaine à l'est de la forêt domaniale des Vallières et les boisements le long de la voie SNCF sont inscrits en Espace Boisé Classé sur le plan de zonage. La bande de protection (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha est également actualisée.



Le PLU et son modificatif N° 1 sont consultables et téléchargeables sur le site internet officiel de l'Etat GÉOPORTAIL-URBANISME accessible depuis le site de la ville dampmart.fr

En bref... *Les dernières actualités culturelles à Dampmart.*



24 juin 2022

Loisirs

Cinéma en plein air

Une première à Dampmart et un vrai succès ! Près de 300 personnes ont assisté à ce premier ciné plein air qui proposait également de la restauration sur place. Si la météo et un problème technique sur l'écran géant ont obligé les techniciens à projeter le film à l'intérieur du gymnase, peu importe, l'ambiance et la satisfaction des spectateurs nous motivent à vous proposer une prochaine édition cet été... et peut-être cette fois-ci sous les étoiles.



26 juin 2022

Musique

Fête de la musique

Organisée sur la place de l'église comme chaque année, mais cette fois sans pluie, différents groupes se sont succédés et ont tous été accueillis avec beaucoup de succès. Ce fut un grand moment festif où beaucoup de personnes sont venues et ont pu se rencontrer et passer de bons instants musicaux.



30 septembre 2022

Expo - Animations

Excursion au moyen-âge

Une incursion dans le Moyen-Age avec une présentation d'armures et de vêtements médiévaux animée par la Compagnie « les Escrimousses ». Mélissa Billet a su nous emmener dans ce monde avec beaucoup de talent et une exposition de matériel conséquente qui a illustré cette période.



9 octobre 2022

Musique

Concert de la rentrée

Après des ennuis de planning, le concert s'est tenu le dimanche au lieu du samedi initialement prévu. Un grand merci aux musiciens et à leur chef tout d'abord qui ont tous répondu présent malgré ce changement inopiné de date, mais aussi aux personnels techniques, aux secrétaires qui ont su réagir très rapidement et permettre que ce concert ait lieu malgré tout et dans les meilleures conditions. Nous avons pu apprécier le Big Band de l'orchestre Tutti Quanti dirigé par M. Giuseppe Francomano. Les musiciens et les deux chanteurs ont été fortement appréciés.



31 octobre 2022

Loisirs

Soirée de terreur à Dampmart

Plus de 200 personnes ont répondu présent pour cette 1ère soirée d'Halloween. Nos jeunes monstres et moins jeunes se sont d'abord échauffés en démontrant leurs talents de danseur et on pu se restaurer auprès d'un monstre buffet, avant de participer au concours du plus terrifiant déguisement (2 catégories : moins de 12 ans et plus de 12 ans). Ainsi 74 enfants ont défilé devant un jury et un public conquis par les prestations et les déguisements. Les 3 premiers de chaque catégorie ont été récompensés, mais comme l'important est aussi de participer, tous nos jeunes sont repartis heureux et les poches pleines de bonbons, enfin pour ceux qui n'avaient pas déjà tout mangé.



18 novembre 2022

Rencontre littéraire - Dédicace

Alexis Marzocco

C'était notre dernier "Vendredi Culturel de Dampmart" de l'année ! Nous avons reçu un écrivain Dampmartois, Alexis

Marzocco, qui pendant environ une heure trente a su nous emmener dans l'univers de ses deux ouvrages, "OBSOLETE" son premier roman de science fiction et " Quand je serai GRAND", un livre drôle avec des personnages farfelus, le tout inspiré de faits réels dans l'univers carcéral. Né en 1994, Alexis Marzocco est passionné de lecture, de cinéma et d'écriture. Il affectionne particulièrement les thrillers mais également la science-fiction. La trentaine de personnes présentes ce soir là ont toutes été enchantées par la vie et l'écriture de ce jeune auteur. Nous sommes impatient de découvrir son prochain ouvrage.



20 novembre 2022

Musique

Concert de la Sainte Cécile

Ce concert automnal est devenu maintenant une « habitude » mais c'est avec un grand plaisir qu'on été accueillis l'orchestre des jeunes et la chorale dirigés par Mme Alexandra Chmeleff ainsi que l'orchestre d'harmonie « Tutti Quanti » dirigé par M. Giuseppe Francomano. Nous avons entendu de nouveaux chants ainsi que de nouveaux morceaux, tous merveilleusement bien interprétés et qui nous ont fait passer un très joyeux moment musical.

PARLONS CULTURE

Ceci est un bien grand mot si l'on parle de « culture intellectuelle », disons que nous essayons dans la mesure du possible d'apporter aux Dampmartois des loisirs autres que sportifs.

Pour cela, voilà quelque temps que nous avons mis en place les « vendredis culturels ». Nous essayons de choisir des thèmes divers et les deux derniers thèmes ont été une excursion au Moyen-âge et la venue d'un écrivain Dampmartois : M. Alexis Marzocco.

Auparavant nous avons traité des sujets sur la musique (le jazz), sur les rapports entre la musique et la santé, sur la littérature avec M. Loris Bardi qui nous a parlé de son livre, nous avons également accueilli des conteurs ...nous sommes toujours à la recherche de sujets divers pouvant être agréables à chacun.

Nous avons également mis en place divers concerts et fêtes musicales. Les derniers en date ont été la fête de la musique au mois de juin, le concert de la rentrée (jazz) et le concert de la Sainte Cécile dernièrement, le 20 novembre.

Tout ceci n'a rien d'exhaustif, nous tentons simplement d'apporter à chacun des thèmes de réflexion, mais aussi quelques connaissances et surtout le plaisir de passer des moments ensemble.

Vous êtes artiste ?

Vous souhaitez vous produire à Dampmart ?

Faites-le nous savoir !

Contactez-nous :

✉ vie.locale@dampmart.fr



Nous accueillerons toutes les suggestions et les étudierons afin de voir si elles pourraient figurer dans notre programmation de nos Vendredis Culturels à Dampmart (peinture, danse, théâtre, musée...)

Myriam CHMELEFF

Conseillère municipale déléguée à la politique des séniors et à la culture

LES RENDEZ-VOUS

de la BIBLIOTHÈQUE



**LEÇON DE CINÉMA :
CLASSIQUE AMÉRICAIN**

16h30 – Durée : 2h30

Chaque trimestre désormais, vous êtes attendus pour une leçon de cinéma ; celle du jour est consacrée à un classique du cinéma américain. Le rendez-vous commence par la projection du film suivie d'une analyse de Flavia Soubiran, doctorante d'Études cinématographiques avant de s'achever par un débat avec les spectateurs. Bienvenue aux curieux et aux amoureux du cinéma.

Public adulte



PRESSE VS FAKE NEWS

10h30 – Durée : 1h30

Ce sont les journalistes en herbe qui sont attendus ce mercredi matin à la bibliothèque. Comment repérer et traquer les fausses informations et être un bon journaliste ? Voilà le défi que devront relever les enfants avant de pouvoir publier la Une du journal. Tous à vos cartes de presse !

Public 9 - 12 ans

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

☎ 01 64 77 36 29

OUVERTURE :

Mercredi et samedi de 10h à 13h et 14h à 18h

Mardi de 16h à 19h

8 rue de la République
77400 DAMPMART



Association des parents d'élèves

UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE !

L'Association a pour premier objet de faire valoir les intérêts des élèves de Dampmart et de leurs parents. A cette fin, **l'Association favorise les rapports individuels et collectifs entre tous les acteurs de la vie des écoles** : les parents, les équipes enseignantes, l'équipe municipale, les élus communaux, les autres associations, l'Education Nationale, les institutions publiques et leurs élus (Circonscription, Département...), etc.

Des rendez-vous réguliers sont prévus avec nos interlocuteurs, et des actions ponctuelles sont organisées pour que les intérêts des enfants et des familles soient pris en considération.

En plus des événements festifs préparés tout au long de l'année, le bureau de l'Association se consacre également à organiser et maintenir une participation active aux conseils des écoles, aux différentes commissions (éducation, restauration scolaire, DUERP, coopératives scolaires), aux exercices liés à la sécurité (incendie, PPMS)...

Les sujets portés par l'association visent par exemple à défendre l'ouverture ou le maintien de classes, promouvoir les projets des écoles et des activités périscolaires, conseiller et accompagner les familles dans leurs démarches avec les écoles ou la mairie, ou encore soutenir le projet de construction d'un nouveau collège au nord de la circonscription (Thorigny, Dampmart ou Pomponne).

Nous remercions donc les parents qui s'impliquent dans ces démarches et participent aux échanges qui ont lieu, ainsi que celles et ceux qui apportent une aide matérielle, pour le bien de Dampmart et de ses jeunes habitants.

UNE ASSOCIATION PLEINE DE PROJETS !

Nous avons organisé en novembre une vente solidaire de chocolats de Noël. 20% du montant des commandes a été reversé à l'association afin de financer nos événements. En une semaine, plusieurs dizaines de commandes ont été passées : **un beau succès pour une première ! Merci à tous les gourmands !**

Fin d'année festive à Dampmart, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école maternelle Emile Blanchet le mardi 13 décembre. Les parents d'élèves de l'association avaient bien préparé le terrain pour cette rencontre : une salle entièrement décorée, des musiciens reprenant les chants appris en classe et un délicieux goûter festif attendaient toute l'école.

Les petits ont chanté leurs plus beaux airs de Noël et ont reçu livres et chocolats des mains du Père Noël lui-même. Puis le Père Noël et ses lutins se sont rendus vendredi 16 décembre à l'école élémentaire Les Vallières pour offrir leurs livres et chocolats aux plus grands. **Tout le monde a passé un agréable moment avant de partir profiter de vacances bien méritées.**



POUR 2023, L'ASSOCIATION A ENCORE DE BEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE

Le carnaval où les enfants se parent de leurs plus jolis déguisements pour profiter d'une pluie de confettis. Nous participons à la sécurisation du parcours et proposons notre traditionnel buffet qui se tient au gymnase.

Le cross de l'école élémentaire pour encourager et ravitailler nos jeunes sportifs.

Et pour clôturer l'année scolaire, la kermesse sera organisée le 17 juin 2023 à l'école maternelle. Un spectacle sera présenté par les enfants et l'Association proposera de nombreuses animations.

Les olympiades 2022 ont été une belle réussite et un bon moment de partage et de convivialité. Nous organiserons donc de nouveau cette fête de fin d'année au gymnase le 25 juin 2023 avec animations et stands pour ravir les plus grands.

UNE PREMIÈRE OLYMPIQUE

Le samedi 2 juillet 2022 ont été lancées les premières Olympiades de l'histoire de Dampmart ! Libérées des contraintes sanitaires que nous avons connues pendant 2 ans, nous avons organisé, dans le gymnase et ses abords, une grande fête sportive pour les Dampmartois de 6 à 11 ans. Sous un soleil radieux, les jeunes du CP au CM2 ont pu découvrir différents sports, pratiquer des activités ludiques et physiques, et même participer à une tombola où tous les enfants ont gagné un lot, afin de marquer la fin de l'année scolaire et bien commencer les grandes vacances.

Pour cette première édition, l'association était accompagnée par la Jeunesse Sportive Dampmartoise (club de basketball), la Boxe française, le club de Ju-Jitsu, ainsi que les scouts



marins de Lagny-Saint Furcy (Scouts et Guides de France). Grâce aux initiations organisées par ces associations, les enfants ont pu s'essayer à de nouvelles activités et pour certains prévoir une inscription à la rentrée.

Les parents d'élèves, en nombre, proposaient encore plus de stands : l'ambiance enflammée qui régnait à la Zumba cotoyait la démonstration de force mentale et physique des jeunes sportifs sur les parcours Ninja et Ultimate. Dans une autre ambiance, les enfants sollicitaient toute leur agilité et adresse sur des jeux d'intérieur et d'extérieur : Mölkky, Perplexus, passe trappe, planche à trous...

Une grande structure gonflable, avec toboggans et obstacles, avait également été installée pour la journée.

Le midi, les familles et groupes d'amis se sont retrouvés autour d'un très convivial buffet-barbecue que les parents d'élèves proposaient.

L'association tient à remercier chaleureusement la quarantaine de bénévoles qui ont organisé ces Olympiades, la mairie et les équipes municipales, les clubs de sport qui se sont associés à l'événement ainsi que les parents qui ont permis à plus de cent enfants de profiter de cette journée.

Ces Olympiades ont été une grande réussite et nous avons hâte de proposer une nouvelle édition, avec encore plus d'animations et de participants. **Donc notez bien le rendez-vous pour les prochaines Olympiades : le dimanche 25 juin 2023 !**

UNE KERMESSÉ MUSICALE !

Les mélodies de la kermesse de l'école maternelle Émile Blanchet résonnent encore dans le cœur des enfants et de leurs parents.

Il fait déjà très chaud ce matin du samedi 18 juin 2022 quand les enfants entrent dans l'école pour leur fête de fin d'année. Le spectacle, préparé avec l'équipe enseignante, entraîne toute l'assemblée : les parents sont impressionnés par les chants et danses réalisés par leurs enfants.

Une fois le spectacle terminé, les activités ludiques commencent avec plusieurs stands préparés par les parents de l'association : blind test, découverte d'instruments du monde, confection de marakas... L'association Scien'tastiq tient aussi un stand d'expérimentation colorée ! Sous la chaleur caniculaire du jour, les enfants traversent le rideau rafraichissant du brumisateur géant installé par les parents d'élèves.



Le buffet proposé accueille petits et grands : gâteaux, boissons fraîches et barbes à papa ravivent les papilles... Pour finir, une grande tombola permet de distribuer les nombreux lots récoltés par l'association. **Pas de déçus : tous les enfants repartent avec un cadeau !**

Cette fête de fin d'année est le prélude à de bonnes vacances et du repos pour tout le monde : enfants, parents et enseignants.

Nous tenons à remercier les parents participants pour leurs dons et tous ceux qui se sont impliqués durant plusieurs semaines dans la préparation et l'organisation de cette manifestation.

PARENT D'ÉLÈVES, REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Notre association, forte de 76 adhérents (+50% en 2 ans), est partie prenante de la vie communale. Notre moteur est le bien-être de nos enfants. Cette dynamique autour de la bienveillance, de la solidarité et du respect est un vrai atout. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons œuvrer en ce sens. Nous sommes donc heureux de voir de nouveaux parents rejoindre l'Association et s'impliquer dans la vie des écoles et dans nos projets selon leurs aspirations et disponibilités. **N'hésitez pas et rejoignez-nous vous aussi !**

Vous pouvez également faire des dons pour les lots (jouets, livres, places de spectacles...) pour nos différents événements.

Nous vous attendons dans cette belle aventure humaine !

 ParentsElevesDampmart@gmail.com



Boxe Française

LES FINALES DU CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE DE SAVATE BOXE FRANÇAISE À DAMPMART !

C'est dans un gymnase comble que s'étaient donnés rendez-vous près de 450 personnes samedi 3 décembre pour assister aux finales du championnat d'Ile-de-France de Savate Boxe Française, combats féminins et masculins, où quatre de nos licenciés ont brillé tant par leurs résultats que leur sportivité.

Pour cette 5^e édition, de grands champions de sport "pieds-poings" s'étaient déplacés, tels que Jérémy CHARRIER (vainqueur des internationaux d'Italie, du Maroc de Belgique et champion d'Europe de Kick boxing), Emelyne MARIETTE (championne de France), Etienne PUJOL (champion de France), Djouada BEL KACEM (triple médaille d'or aux Word Games), Adeline ROBIN (championne de France, d'Europe et vice-championne du monde), Megan

AMOURI (championne de France, d'Europe et du Monde). Après une belle démonstration très applaudie des enfants de l'école de boxe, ce fût au tour des finalistes de faire leurs entrée.

Nos licenciés Léana IANNONE et Alexandre MERTENS sacrés champions d'Ile-de-France !

Lors de la première rencontre, Léana IANNONE s'est imposée à l'unanimité des juges dans un combat qui l'opposait à Céline ALLARD de Paris (victorieuse du Critérium Ile-de-France 2022). Léana a rapidement pris le contrôle du combat en imposant sa vitesse, sa technique et son efficacité pour toucher durement son adversaire tout au long de la rencontre.

Alexandre MERTENS s'est quant à lui imposé dans la troisième rencontre face à Andrea LEGALL de Serris, remplaçant au pied levé d'Amine REIK de Corbeil Essonne déclaré forfait médical. Malgré le courage de son adversaire, Alexandre a dominé le combat par une efficacité remarquable.

Prochaine étape pour Léana et Alexandre, les sélections du championnat de France combat qui auront lieux à Paris les 17 et 18 décembre, un tournoi qualificatif pour la finale du championnat de France du 7 janvier à Belleville (55).

Blessure de Thomas CORBIN

Lors de la cinquième rencontre qui l'opposait à Pierre-ley DESARME de Paris (champion de France et d'Europe technique 2019), Thomas, qui avait très rapidement pris le combat à son compte, s'est malheureusement blessé au genou et a laissé passer la victoire par forfait.

Défaite de Jacques-olivier TINON qui n'a pas démerité

La huitième rencontre opposait Valentin PETIT-BLANC du Plessis Trevisé à notre licencié, Jacques-Olivier, qui malgré un bon début de combat où il a durement touché son adversaire, a été dominé dans les 3^e et 4^e reprises.

La prochaine édition de nouveau à Dampmart ?

Cette année encore, l'espace du Gymnase ROBY nous a offert un gala de haut niveau durant lequel le ring central a vibré toute la soirée dans un très bon esprit sportif. Si le public nous fait savoir qu'il souhaite pouvoir à nouveau assister à ce gala à Dampmart, alors peut-être pourrions-nous organiser une 6^e édition dans notre gymnase..

Compagnie d'Arc

UN PROGRAMME TOUJOURS TRÈS AMBITIEUX

À Dampmart, il y a des associations qui animent avec enthousiasme la vie de la commune, et parmi elles, la « Compagnie d'Arc de Dampmart ».

Forte de sa longévité, Madame fut créée en 1865, elle fait preuve d'un grand dynamisme dans son fonctionnement. Elle compte cette année un peu plus de 40 licenciés à partir de 11ans, sans limite d'âge, tous motivés par le même désir, apprendre à tirer à l'arc, et animer la Compagnie.

Cette année, 2022-2023, nous allons organiser, grâce à la participation de chacun, plusieurs manifestations ouvertes à toutes et tous, en possession d'une licence.

Pour cette année, la Compagnie a déjà organisé les 26,27,28 novembre 2022, une compétition ludique, le « Tir des Gourmets ».

Il s'agit d'un tir à une distance de 50 mètres, sur le site de la Compagnie, dans notre Jeu d'Arc.

92 participations ont été enregistrées. Pour clôturer cette compétition, les vainqueurs se sont vus remettre « un joli panier garni » le 10 décembre 2022, autour du verre de l'amitié.

Manifestation incontournable pour tous les pratiquants du Tir à l'Arc, la Saint Sébastien, qui se déroulera à la compagnie le 29 janvier 2023. Tous les adhérents seront les bienvenus, le tout dans une ambiance conviviale, mais concentrée pour les archers ! Pour la petite histoire, Saint Sébastien est un martyr romain qui a vécu au 3ème siècle ; Il est le Saint Patron des archers, des fantassins et des policiers.

Plus tard dans la saison, une compétition sera complètement réservée aux jeunes : Elle se déroulera les 11 & 12 février 2023 au gymnase de Dampmart. Les tirs s'effectueront sur une distance de 18 mètres. Dans toutes les Compagnies et clubs, un tir est lui aussi incontournable, « l'abat-l'oiseau » pour désigner le Roi ou la Reine mais aussi le Roitelet chez les plus jeunes.

En effet le Roi où la Reine, ainsi que le Roitelet, représentent la Compagnie lors des manifestations qui ont lieu dans le pays, et auxquelles on participe. Ce tir a lieu une fois par an, en mars ; Il se déroulera le 12 mars 2023 à la Compagnie d'Arc. Il consiste à tirer à une distance de 50 mètres, l'objectif est de toucher (« marquer du fer ») et de faire tomber un



petit oiseau de bois dont la taille n'excèdera pas un pouce. Autrement dit, il faut être très concentré et bien voir clair...où pas trop si la chance est là !

Des concours pour les qualifications en vue de participations aux épreuves départementales, régionales et/ou nationales sont également proposés cette année.

Tel celui des 08, 09 et 10 avril 2023, qualificatif Beursault, au jeu d'arc, sur le site de notre Compagnie. On clôturera la saison avec celui du 08 mai 2023, au jeu d'arc également.

Des tirs internes sont régulièrement organisés au gymnase ou à la compagnie. Sans oublier nos archers qui se déplacent régulièrement en Ile de France, voir dans la France pour participer aux compétitions et qui le font avec brio !!

Je terminerai par un déplacement de notre Compagnie pour y présenter notre drapeau, et à travers lui la Commune de Dampmart, dans la ville de MACON lors de la manifestation du Bouquet Provincial organisé par la Compagnie des Archers Maconnais, le 14 mai 2023.

Comme vous le constaterez notre Compagnie ne manque pas de dynamisme ceci grâce à notre Capitaine, à tous nos encadrants et à tous nos licenciés !!

J'espère vous avoir donné envie de nous découvrir et peut être de nous rejoindre.

Myriam MADOURI

 01 64 02 13 05



Multi-club

ENCORE MERCI !

L'équipe du Multi-club remercie celles et ceux qui ont oeuvré pour que ce spectacle devienne cette fois encore une réalité. La municipalité pour son soutien à nos professeurs Flore et Ana Bela, vous les parents qui ont accompagné les enfants tout au long de l'année. Enfin les danseuses, du temps, de l'énergie, les répétitions à l'infini pour nous présenter ce magnifique spectacle.

Prenons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 24 juin 2023 pour notre nouveau spectacle.



JSD. Basket-ball

BRAVO LES FILLES !

Après leur titre de championne de Seine et Marne la saison dernière en minimales filles (U15F), nous avons engagé les filles en catégorie cadette (U18F). Après avoir tenté sans succès le tournoi qualificatif au niveau régional, les filles sont pour l'instant toujours invaincues dans les brassages et elles ont déjà assuré leur place en première division pour cette saison.

En catégorie séniors, nous avons souhaité réaliser une entente avec le club voisin d'Annet pour regrouper nos jeunes qui passaient dans la catégorie séniors en division 3 et ainsi profiter des équipements des deux communes et avoir la possibilité d'évoluer dans l'équipe 1 en pré-régional.

Avec la croissance des demandes de licences pour cette saison et des créneaux limités, nous avons dû réaliser de nouveaux des sélections et refuser de nombreux enfants pour cette saison !



Club Santé & Vitalité

BIEN-ÊTRE, SANTÉ ET CONDITIONS PHYSIQUES **AU MENU DU CLUB**

L'association propose des cours au GYMNASSE de DAMPMART qui s'adressent aux adultes femmes et hommes qui recherchent le bien être, souhaitent améliorer leur condition physique ainsi que leur capital santé **dans la découverte d'activités physiques et sportives.**

STRETCHING POSTURAL®

Technique corporelle bien particulière qui associe un travail tonique et d'assouplissement dans les postures. Pendant un cours le corps est sollicité dans son ensemble : les muscles, les articulations, le contact avec le sol, ainsi que le souffle. Chacun progresse à partir de son potentiel, sans limite d'âge, avec le même objectif : **SE MAINTENIR EN FORME !**

GYMNASTIQUE DOUCE ET TONIQUE

Permet de travailler l'ensemble du corps et, notamment la posture grâce au travail des muscles profonds. Les mouvements sont réalisés avec des variations d'intensité. **Maintient et renforce l'équilibre tout en développant les facultés de concentration.** Des séquences constituées de déplacements rythmés favorisent la coordination motrice.

FITNESS & TRAINING

Regroupe une pluralité d'activités dans un fond musical dynamique : renforcement musculaire, cardio-training, zumba, swiss ball, glidding, aérobic pounds fit, bokwa fitness, piloxing, step.

AUCUNE COMPETITION, QUE DU PLAISIR !

L'ambiance y est conviviale et sympathique. Si ces disciplines vous tentent, n'hésitez pas à nous rejoindre au gymnase aux heures des cours.

Yvonne CAUWET

 **01 60 07 37 05**
06 08 70 59 75

 **yvonne.cauwet@wanadoo.fr**



À QUOI RESSEMBLERA L'ÎLE-DE-FRANCE EN 2040 ?

La révision du Schéma directeur (SDRIF-E) doit garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens. Pour cela, la Région s'oriente vers une série de grands principes qui guideront l'élaboration de ce document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France. Explications.

En septembre 2022, la Région Île-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur (SDRIF-E). Ce document déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040. Cette démarche se fait sur la base d'une large concertation auprès des habitants, des acteurs associatifs et privés et des collectivités de la Région et en mettant l'accent sur les problématiques environnementales.

Le choix d'une région plus polycentrique en 2040

En s'appuyant sur le réseau de villes-centres historiques de la Région et les nouvelles polarités émergentes, le polycentrisme apparaît comme l'organisation régionale la plus adéquate pour concilier les objectifs du SDRIF-E :

- ✓ La protection des espaces naturels et agricoles
- ✓ développement de cadres de vie agréables qui encouragent une diversité de parcours résidentiels pour les Franciliens,
- ✓ Un développement économique équilibré.

Ainsi, en grande couronne, le SDRIF-E renforcera le développement des centres villes urbains et ruraux qui offriront à leurs habitants un accès facilité aux services, à l'emploi, aux commerces, aux loisirs à proximité.

Une protection accrue de l'environnement, de la nature et des espaces agricoles

Le SDRIF-E doit permettre de maîtriser de l'urbanisation, afin de limiter l'artificialisation des sols. Ainsi, il participera activement à la

protection de la biodiversité, la préservation des sols agricoles, à l'adaptation au changement climatique et à l'amélioration du cadre de vie en limitant les risques d'inondations et d'îlots de chaleur urbains.

La transition vers une région à zéro émission nette et circulaire

Afin de s'inscrire dans l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement de l'économie circulaire, la Région comptabilisera dans son enveloppe de consommation foncière d'intérêt régional les fonciers nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération, ainsi qu'à la mise en œuvre d'autres politiques environnementales d'intérêt régional comme le traitement des déchets.

Concernant les mobilités décarbonées, indispensables pour tenir nos ambitions en matière de réduction de gaz à effets de serre, de la même façon que le SDRIF de 2013 a affiché le Grand Paris Express comme objet phare, le SDRIF-E pourrait inscrire les mobilités vélo comme un transport de masse d'échelle régionale. Le RER Vélo, réseau de voies cyclables permettant de rejoindre Paris de tous côtés de la Région, pourra ainsi être inscrit comme une infrastructure de mobilité structurante au service des Franciliens.

Des logements accessibles dans un cadre de vie urbain plus agréable

En accord avec la loi du Grand Paris de 2010, le SDRIF-E reprendra l'objectif de production de 70 000 logements par an pour répondre à l'ampleur du mal-logement en Ile-de-France, tout en mobilisant mieux le parc de logements existants pour les Franciliens. La proximité de ces nouveaux logements par rapport aux transports sera privilégiée. Parallèlement à la construction de nouveaux logements, la rénovation thermique massive des logements existants est incontournable au regard de l'objectif Zéro Emission Nette.

Le SDRIF-E encouragera ainsi la densification des territoires, tout en prenant en compte leurs particularités et en protégeant et en renforçant l'accès aux espaces verts. Ainsi, à la densification de l'hypercentre de la région, déjà extrêmement dense, sera préférée la priorité à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Une région attractive grâce à la transition de son économie

Le SDRIF-E sanctuarisera des espaces industriels d'intérêt régional pour permettre sur le long terme le maintien des fonctions industrielles en Ile-de-France, des services urbains et des grandes fonctions support : énergie, déchets, économie circulaire, transports, logistique. Les zones d'activité économique, souvent artificialisées et sous-utilisées devront également être densifiées pour devenir plus attractives et efficaces.



état civil

Bienvenus à...

APRIOU ALVÈS Leïla, Célestine le 04 août • AULONI William, Pierre, Jayan le 26 septembre • BENOIST Charles, Jean, Régis le 06 octobre • BONNETERRE CEBERT Tony, Etienne, Philippe le 17 mars • BENDJILALI Youssef le 29 mai • CHAIGNE WAVRANT Réno, Serge, Laurent le 28 août • CHAMPIN Hiba le 07 octobre • DIAS Kerene, Esperança, Kangela le 25 septembre • DUARTE Emy le 30 septembre • FEUILLET Issa le 21 octobre • FEUILLET Sael le 21 octobre • GHARIB DEVENEY Nélia le 02 mai • HOUALEF Zakaria, Mustapha le 20 août • JOURDAIN Rose, Lucie le 26 octobre • MANCHON Amélia, Joelle, Annick le 22 avril • NZINGA LUVUALU TULENOMO Oracle le 20 août • OULEDI Triss le 18 octobre • PEREIRA Dylan le 08 septembre.

Ils se sont unis...

DENEUCHATEL Frédéric et OJALVO Alexandra le 27 mai • GABRIEL Julien et TERRAGE Céline le 07 mai • GARO Fabien et MARCHAND Céline le 22 octobre • GONNIN Jean-Jacques et ROLLAND Véronique le 23 avril.

Ils nous ont quittés...

DELABARRE Lucette née SAINTOYEN à 95 ans • DUMONT Paulette née PRIEUX à 84 ans • DURU Hélène née GEORGELIN à 98 ans • DROCOURT Isabelle née PLOUHINEC à 58 ans • DURON Jeannine née BROULET à 86 ans • CHARVIN Yvette née BILLOTTE à 92 ans • GAUDION Rose née LEDUC à 90 ans • GELO André à 62 ans • HUNOU Odette née LEBRETON à 87 ans • JAMERON Victor à 9 ans • JOBIN Geneviève née DIDIER à 92 ans • JORAND Jean-Claude à 82 ans • LAMBERT Lucien à 91 ans • LEMOINE Lucienne née ROLLIN à 100 ans • MAN Claudine née BONNAFOUS à 88 ans • MARTIN Isabelle née MARTIN à 58 ans • MELLEY Marie née ROSSI à 90 ans • NUISSIER Gilles à 58 ans • VAQUER Christiane née APPARU à 90 ans.

Nous respectons le choix des familles d'apparaître ou pas dans la rubrique État civil.

Service État civil

 **01 64 30 57 20**

 **etat.civil@dampmart.fr**



MAIRIE DE DAMPMART

7 rue du Château - 77400 DAMPMART

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - Mardi - Vendredi : 9:00 / 12:00 - 14h30 / 17:15

Mercredi : fermé au public

Jeudi : 9:00 / 12:00 - 14:30 / 18:30

Samedi (permanence état civil) : 9:00 / 12:30

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : **01 64 02 27 52**

Email : **mairie@dampmart.fr**

Centre de loisirs

et restauration scolaire : **01 64 30 04 33**

dampmart.fr



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



Magazine d'Informations Municipales

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

Directeur de la publication :

Laurent Delpech

Rédaction : **Commission Communication, Grégory Pigenel**

Directeur de communication & Conception : **Grégory Pigenel**

Photos : **Mairie de Dampmart**

Impression : **Le magasin du print**
RCS : Nanterre 501 516 645

Tirage : **1 700 exemplaires**

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Maison La Détente



Votre maison de retraite médicalisée à Dampmart

- Possibilité d'accueil en séjours permanents & temporaires
- 85 chambres individuelles
- Des terrasses aménagées et un éco-pâturage
- Un espace Réminiscence
- Des unités de vie Alzheimer
- Une unité grande dépendance

MAISON LA DÉTENTE

5 & 7 rue du Limonet - 77400 Dampmart

01 64 12 76 00

SERVICE APPEL CLIENTS

www.korian.fr

Intermarché SUPER THORIGNY-SUR-MARNE

17 ALLÉE DES ROUSSELETS - ZAC DES VALLIÈRES

01 60 07 56 15

leDRIVE Intermarché

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h

Le dimanche de 9h à 12h30

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service disponible à l'accueil de votre magasin



GALERIE MARCHANDE



Pharmacie Cornilliot



David TAING
Pharmacien



12, rue Cornilliot - 77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 17 72

pharmaciecornilliot@gmail.com

ETS GRANIER G.

Entreprise familiale, depuis 1972 à Thorigny-sur-Marne
SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE- VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE

01 64 30 14 34 - www.granier-g.fr

AMBULANCES GADAN



01 64 30 03 31

URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
DIALYSE RADIOTHÉRAPIE REEDUCATION

à votre service 7 jours sur 7

8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY



NOUVEAU
à Dampmart

Tous les vendredis

à partir de 18h

PLACE DE L'ÉGLISE

fou d'burger

fou.d.burger